BADminton Soulaines sur Aubance
Club affilié à la FFBAD
(Fédération Française de Badminton)

Mail du club :
soulainesbad@yahoo.fr

Présidente du Club :
Mme Katell HATTAIS
Tél : 02 41 66 77 58

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Les membres de l'association BADminton Soulaines sur Aubance sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le

vendredi 01 juillet 2022 à 20h00
à la Halle de Sport de Soulaines

Ordre du jour AG Ordinaire :

- Bilan moral
- Bilan sportif
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Election des nouveaux membres entrant au Conseil d'Administration
- Divers

(Une assemblée Générale Extraordinaire suivra l'AG Ordinaire à partir de 20h15 avec comme ordre du jour la révision et acceptation des nouveaux statuts de l'association)

Les personnes souhaitant présenter leur candidature pour une nomination au Conseil d'administration doivent se faire connaître auprès d'un des membres du Bureau. Rappel : est éligible toute personne âgée de plus de 18 ans et membre de l'association depuis plus de 6 mois.
En cas d'impossibilité d'y participer, merci de transmettre votre pouvoir (coupon ci-dessous) à un autre membre ou l'adresser au club au plus tard le jour de l'Assemblée Générale.
Les bilans ou résolutions proposées seront adoptées par vote à la majorité simple des membres présents ou représentés.

La Présidente, Katell HATTAIS

"

POUVOIR : *Conformément aux statuts de l'association BADminton Soulaines sur Aubance*

Je soussigné ..... donne pouvoir à .....
de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du vendredi 01 juillet 2022

Le ..... à .....

(signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

BADminton Soulaines sur Aubance
Club affilié à la FFBAD
(Fédération Française de Badminton)

Mail du club :
soulainesbad@yahoo.fr

Présidente du Club :
Mme Katell HATTAIS
Tél : 02 41 66 77 58

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les membres de l'association BADminton Soulaines sur Aubance sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le

vendredi 01 juillet 2022 à partir de 20h15
à la Halle de Sport de Soulaines

Si le quorum des participants n'est pas atteint à l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour à 20h00, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra immédiatement à 20h15 reprendra l'ordre du jour de l'AG Ordinaire auquel sera rajouté l'ordre du jour de l'AG Extraordinaire :

Ordre du jour AG Extraordinaire :

- Nouveaux statuts

La Présidente, Katell HATTAIS